

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article930>

**Editorial**

# **La laïcité.**

- Revue N°68 -

Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2015

---

**Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits**

**réservés**

---

Du 17 au 19 novembre prochain, le groupe de travail national « laïcité » exposera au congrès des Maires de France ses propositions pour redonner force à cette valeur et clarifier des situations ambiguës.

Qu'attendons nous ? Pour ma part, une réaffirmation de son rôle essentiel dans notre République.

Il ne faut surtout pas amender cette loi, encore renforcer les barrages à toutes les infiltrations dues à l'évolution de notre société (janvier 2015 n'est pas loin).

Il y a donc cette année 110 ans que le J.O. du 11 décembre 1905 publiait les articles de la loi du 9 décembre concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. Avec les duellistes de l'époque, l'apaisement semble de circonstance, Aristide Briand n'est plus le diable, la loi tant décriée, tant combattue, est un socle aujourd'hui pour notre société et « le vivre ensemble ».

A mon sens cette loi est un exemple de tolérance, de fraternité car n'oublions pas que nous vivons dans un espace commun, constitué d'hommes de toutes origines mais d'une seule citoyenneté.

La laïcité, c'est avant tout un espace de liberté, c'est le respect de la conscience de chacun et la neutralité de l'Etat, en un mot, l'assurance que toutes les opinions seront garanties. N'en déplaise à certains, beaucoup de pays en rêvent. Par ailleurs, l'article 3 de cette loi avait donné obligation de réaliser un inventaire descriptif des biens immobiliers et mobiliers dans chaque commune. Cela a été fait avec rigueur et loyauté malgré les passions.

110 ans après, chaque commune peut s'adresser aux archives départementales (pour la Marne, Reims) pour obtenir photocopie de cette liste si elle a été égarée et comparer avec l'actif patrimonial d'aujourd'hui. J'invite toutes les communes à le faire.

Malheureusement, beaucoup de choses sont disparues et les guerres ne sont pas les seules responsables. Mais cela est une autre histoire.

Néanmoins, en relisant des dizaines d'articles de loi, le mot laïcité, qui fait tant débat, n'y figure pas. Etonnant non ?

Bonne lecture du numéro 68.

Patrick Desingly, Président